

A partir de 6 ans.

DANSE HIP-HOP



DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Pour les 6/8 ans : atelier découverte de la danse hip-hop

Adapté aux plus petits, cet atelier fera découvrir aux enfants la musicalité et les premiers pas et mouvements du hip-hop tout en développant leur créativité.

Atelier danse debout : apprentissage et perfectionnement des pas de base et des techniques suivantes, selon le style new jack : hip-hop, popping-boogaloo, house dance, locking, breakdance. Création de chorégraphies et travail de l'improvisation.

Atelier breakdance : découverte de l'histoire du hip-hop, apprentissage de la technique (acrobaties et figures au sol : foot work, power moves, tricks, drops...). Travail chorégraphique, cercle et battle.

Matériel à prévoir : tenue décontractée, baskets propres, genouillères en tissu, bouteille d'eau.

PROFESSEURS ET HORAIRES

TAÏ / danse debout

Découverte 6/8 ans : Mercredi 10h00-11h00 (*)
8/10 ans Déb / Niv 1 : Mercredi 11h00-12h00 (*)
8/10 ans Niv 2 et 3 : Mercredi 13h30-14h30 (*)
11/14 ans Tous niveaux : Mercredi 14h30-16h00 (*)
11/14 ans Niv 3 : Vendredi 18h00-19h30
15/16 ans Tous niveaux : Vendredi 19h30-21h00
+16 ans Tous niveaux : Vendredi 21h00-22h30

Linécker DONNE / breakdance

8/10 ans Déb/Niv 1 : Samedi 10h00-11h00
11/14 ans Tous niveaux : Samedi 11h00-12h30
11/14 ans Tous niveaux : Jeudi 18h00-19h30

LIEUX

MJC/Centre Social, salle de Danse

(*) Salle de danse de la Clairière, 56 avenue de la Clairière, Rambouillet.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Cotisation : de 100.65 € à 183 € (jusqu'à 10 ans), 144.10 € à 262 € (pour les 11/14 ans), 161.15 € à 293 € (pour les +15 ans), selon quotient familial (prévoir avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017).

- Adhésion obligatoire : individuelle obligatoire de 14 € ou «famille» 37 € (valable 1 an du 01/09/19 au 31/08/20)

- Réduction : 15% dès la deuxième inscription dans le même foyer fiscal sur l'activité la moins chère.